

Municipalité



Chute-aux-Outardes



## AVIS PUBLIC

2017-010

### Séance extraordinaire du conseil

***Suivant les dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public vous est donné de ce qui suit :***

Il y aura séance extraordinaire du conseil municipal, **le jeudi 28 septembre 2017, à compter de 19 h.**

Toute la population y est invitée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 26 jour de septembre 2017.

Pour Rick Tanguay,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

Maryse Michaud  
Secrétaire

## **Certificat de publication**

Je Rick Tanguay, directeur général de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 26 septembre 2017.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 26<sup>e</sup> jour de septembre 2017.

Pour Rick Tanguay,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

Maryse Michaud  
Secrétaire